

Inacceptable volonté de mise en place des rythmes scolaires dès 2013 à Paris !

Mobilisons nous contre ce bricolage politique !

Le Maire de Paris vient d'annoncer aujourd'hui, en marge de ses vœux, sa décision de mettre en place la réforme des rythmes scolaires dès la rentrée 2013.

L'Hôtel de Ville de Paris n'a jamais autant ressemblé à une tour d'ivoire. M Delanoé est bien éloigné de la réalité des écoles parisiennes sinon il ne se fourvoierait pas dans une telle décision contestée par une large majorité d'enseignant-es et de parents d'élèves.

Amplifier la mobilisation pour faire reculer le ministre et le Maire de Paris

Pour le SNUipp-FSU, après la manifestation unitaire qui a rassemblé un millier d'enseignant-es le 19 décembre, la mobilisation importante des enseignant-es doit s'amplifier et ce sous toutes ses formes : réunions avec les parents d'élèves, adresse aux élu-es parisien-nes, participation massive aux AG unitaires organisées dans tous les arrondissements du lundi 14 au vendredi 18 janvier...

Une réunion intersyndicale aura lieu ce jour pour arrêter la date de grève dans le but de faire reculer le ministre et le Maire de Paris.

L'abandon de la réforme est une nécessité pour qu'enfin s'ouvre un vrai débat sur l'école et qu'elle se transforme vraiment.

Nous sommes à un tournant historique, les élèves dont nous avons la charge ne peuvent se permettre de le rater, les enseignants non plus !

Périscolaire en danger

Cette réforme accroîtrait les temps péri-scolaires des élèves parisiens alors que la réalité aujourd'hui est loin d'être satisfaisante. Au delà de quelques écoles vitrines, on constate une absence de formation des surveillants, un statut précaire pour une grande partie d'entre eux, un non-remplacement des absences et un « turn-over » important, un criant manque de locaux...

Comment peut-il croire que la Ville sera prête en 5 mois pour organiser plus que ce qu'elle n'arrive déjà pas à faire aujourd'hui ? Il manque déjà de nombreux candidats pour pourvoir les postes actuels d'animateurs. Au lieu d'engager une réflexion sur ces difficultés de recrutement, le gouvernement envisage de dégrader les normes actuelles d'encadrement du péri-scolaire.

Pourquoi n'a-t-elle pas adopté la même prudence que les autres communes qui ont déjà annoncé la demande de report de l'application de la réforme à la rentrée 2014 ?

Les pressions politiques ont dû être fortes pour qu'il prenne le risque de subir le même camouflet que le Ministre avec le très large rejet de son projet de décret au conseil supérieur de l'éducation du 8 janvier où seuls 5 voix sur 97 se sont prononcées en faveur du décret. Le SNUipp au sein de la FSU a voté contre ce texte inacceptable.

Aucune consultation des enseignants

Le Maire entend donc porter la responsabilité d'une dégradation des conditions d'accueil et d'enseignement des élèves ainsi que des conditions de travail et d'emploi des enseignant-es parisien-nes.

Il ne compte pas consulter les enseignants ni la communauté éducative parisienne. Pour toute réforme des rythmes scolaires, le SNUipp-FSU exige d'associer les enseignants par le biais des conseils d'école. Toute proposition de modification d'organisation du temps scolaire doit recueillir l'accord du conseil d'école.

Agents de la Ville : PVP, ASEM, animateurs...

Cette réforme aurait de lourdes conséquences sur les conditions de travail et d'emploi de milliers d'agents de la Ville de Paris alors que rien n'est prêt pour la rentrée 2013 et rien ne peut l'être dans des conditions acceptables pour le service public et les personnels.

Les conditions de travail des professeurs de la Ville de Paris, dont on supprime des postes chaque année, seraient également impactées. Leur périmètre d'intervention pourrait s'élargir au péri-scolaire, au détriment du temps scolaire et des élèves.

La Mairie évalue, sur une base inconnue, à 20 millions d'euros le coût de la réforme. Les emplois nécessaires vont-ils encore être créés par redéploiement des effectifs ?

L'AP transformée en APC

Avec le projet de modification des rythmes, l'aide personnalisée, inefficace et massivement rejetée par les enseignants, se transformerait en « activité pédagogique complémentaire », dont les modalités d'organisation seraient inchangées. Les seuls changements envisagés sont une ouverture possible à tous les élèves et une diminution du volume horaire à une heure hebdomadaire.

D'une façon générale, l'aide personnelle entérine la culpabilisation des familles, en proposant une aide au travail personnel hors du temps scolaire qui légitime l'explication exclusivement individuelle de la difficulté tout en exonérant le travail ordinaire de l'école.

Le projet de décret sur les rythmes entretient un flou qui caractérise la présentation des activités pédagogiques complémentaires dans leur nature, leur organisation et leur volume. Ce flou témoigne qu'elles n'ont pas d'autre visée que l'allègement de la charge financière des collectivités consécutive à la mise en place du décret. Elles permettraient juste une prise en charge par les enseignants d'une partie des heures libérées par la passage à une semaine de 4,5 jours.

L'école, ses élèves et les enseignants méritent une vraie ambition

Une réforme aussi complexe doit être correctement préparée et correctement financée pour améliorer concrètement le fonctionnement de l'école. Le SNUipp-FSU Paris n'accepte pas que le ministre de l'Éducation refuse de consulter les enseignants, préférant bâcler un projet relevant plus du bricolage politique que d'une réelle vision de l'école.

La réussite de tous les élèves suppose une réelle démocratisation scolaire, le statu quo n'est pas possible. Elle est loin de dépendre uniquement des rythmes scolaires. Elle dépend aussi et surtout du contenu et des méthodes d'enseignement, des effectifs dans les classes, des Rased, de la formation des enseignants... Dans l'enquête réalisée par le SNUipp-FSU (plus de 24 000 réponses), si la question du travail sur 4 jours ou 4,5 jours partage la profession, les personnels placent très majoritairement la réforme des rythmes en toute dernière place des priorités.

Le projet ministériel n'améliore en rien les conditions d'apprentissages des élèves ni leur réussite scolaire. Il dégrade les conditions de travail et d'emploi des enseignants. Il porte en germe la territorialisation du service public d'éducation que le SNUipp-FSU condamne.